27e ANNEE N° 2277 PARAIT LE SAMEDI 3 JUIN 1911

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, *21, Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à *l'Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

POUR LES AGRICULTEURS

La commission sénatoriale des finances et le Sénat lui-même vont avoir à donner la mesure de leur sollicitude pour les intérêts des populations rurales et surtout des petits cultivateurs.

Les représentants les plus autorisés de l'agriculture ont, depuis longtemps, saisi le Parlement d'une demande de dégrèvement exceptionnel d'impôt foncier, pour la présente année 1911, en faveur des agriculteurs si durement éprouvés par les intempéries et qui, dans la plupart des régions de la France, ont perdu, en 1910, tout ou partie de leurs récoltes.

Jamais demande ne fut plus justifiée.

On se rappelle ce qu'a été l'année 1910 : céréales donnant un grain rare et souvent avarié, mauvais fourrages, bétail atteint par les maladies, pas de vendange dans la plus grande partie du vignoble, peu ou point de pommes et pas de pommes de terre. Les prix ont haussé ; on ne le sait que trop. Mais si ce renchérissement excite à juste titre les plaintes des habitants des villes, il s'en faut de beaucoup qu'il compense les pertes énormes résultant, pour le cultivateur, du déficit qu'il a dû subir ou même de l'absence de toute récolte.

C'est un véritable cri de désespoir qui s'est élevé, cet hiver, de la plus grande partie des régions agricoles, — sauf des pays d'élevage, — cri poussé par les possesseurs du sol comme par les fermiers, par les métayers et les ouvriers, tous dénonçant leurs souffrances présentes et manifestant des inquiétudes trop justifiées pour l'avenir. Les intempéries de l'automne dernier ont en effet gravement compromis les récoltes de cette année-ci, qui, malgré le beau temps actuel, s'annoncent comme simplement moyennes. Tous ceux qui habitent la campagne savent combien le découragement y est profond et combien le mouvement d'exode rural, si déplorable à tous les égards, en est accéléré.

Dans une pareille situation, il semble que l'Etat devrait renoncer à tout impôt direct sur la terre, car le proverbe le dit : « Là où il n'y a rien, le roi perd ses droits ».

Et pourtant, le budget non encore voté de 1911 inscrit aux recettes le même chiffre d'impôt foncier qu'en 1910 ; il n'est prévu, au chapitre CXIV du budget du ministère des finances, comme fonds de dégrèvements et de non-valeurs applicables à l'ensemble des quatre contributions directes, que 24 millions de francs (soit 5 o|o), comme en année normale,

En présence des misères exceptionnelles de cette année, ces 24 millions sont dérisoires. Il devraient être au moins doublés, par un dégrèvement spécial exclusivement applicable au principal de la contribution sur la propriété non bâtie.

H. L.

COIN DES POETES

Les personnes qui assistèrent, il y a trois ans, aux fêtes données à Sisteron en l'honneur de Paul Arène, n'ont pas oublié le très beau sonnet qui fut récité devant la Cour d'Amour.

L'auteur applaudi de ces vers était un poète bas-alpin, Madame L.-Z. Cheillan de St-André-les-Alpes actuellement au château de Noyers.

Cédant aux sollicitations de ses amies, Madame Cheillan publia l'an dernier, un premier recueil de ses poèmes : *Fleurs agrestes* qui obtint d'unanimes suffrages.

Notre compatriote encouragée par ce succès vient de donner à la fois un nouveau volume de vers : *Chants du soir* et un spirituel conte en prose : *Jean le Niais*.

Nous détachons des *Chants du soir* la pièce suivante dont nos lecteurs admireront la pureté et la hauteur de l'inspiration :

* * *

SOIR DE FÊTE A VALBELLE

L'orchestre villageois faisait danser les filles
Et les garçons, après le long repas du soir ;
Tandis que les bons vieux, assis sous les charmilles,
Parlaient, avec regrets, des jours de leur espoir ;
De ce temps où, le cœur enivré de jeunesse,
Au banquet de la Vie ils apaisaient leur faim
D'insatiable amour et... narguaient la vieillesse
Qui prenait, du repas, les miettes de la fin !
. . . . . .
Pendant un court repos des couples, la musique
Entonne un chant joyeux qui vibre allégrement.
Qu'entends-je ? Est-ce un clairon qui donne la réplique,
Là-haut, dans le vallon ? Serait-ce un régiment
Qui descendrait, la nuit, des grands sommets de Lure ?
Oh ! je veux savoir si c'est une illusion,
Et je pars aussitôt, d'une très vive allure.
L'air guerrier, répété, net, sans confusion,
Amplifié par les échos de la montagne,
Me fait douter du rêve et, soudain, je crois voir,
Mes yeux étant voilés par la nuit qui les gagne,
Avec casque et cuirasse, en l'ombre, se mouvoir,
De guerriers d'autrefois, une imposante armée ;
Elle semble avancer d'un pas rythmique, égal,
A son passage, oyez, comme bruit la ramée !
Reviendrions-nous encor, au temps fameux du Gall
Où dans les bois touffus et sauvages des Gaules
Se livraient de sanglants et multiples combats ?
Les druides viendraient-ils, ceints de leurs auréoles,
Cueillir le gui sacré dans les combes, là-bas ?
. . . . . .
Ah ! l'orchestré s'est tu ! Muet, l'écho des cimes,
Immobiles ces noirs guerriers majestueux !
N'oseraient-ils franchir les immenses abîmes,
Lits sombres des torrents grondeurs, impétueux ?
. . . . . .
Ne me dites jamais que ces guerriers en nombre
Etaient des pins géants par la brise agités,
Oh ! laissez-moi garder mon rêve !... C'est une ombre
Que je préfère encor, à vos réalités !
Et vous, les familiers de la fête joyeuse,
Vous les rêveurs, surtout, quand vient le soir, montez
Vers la fontaine où bruit, douce et mystérieuse,
La voix du filet d'eau. Là, silence ! Ecoutez !
Qu'ils sont beaux les échos de notre fière Lure !
Qu'ils sont harmonieux les chants de nos forêts !
On dirait qu'elle aussi, la sauvage nature,
Donne un immense bal à des hôtes secrets !

L.-Z. CHEILLAN.

Sang Bu

L'anagramme est facile à trouver, mais au contraire de beaucoup d'exemples de ces transpositions, le sens dans les deux cas reste le même. Sang bu, — Bussang, — où gît la célèbre eau minérale, providence des anémiques, des convalescents. L'eau Bussang — Sang Bu. — car elle infuse à tous ceux qui la boivent un sang nouveau qui donne aux jeunes et aux vieux force, vigueur, santé et belles couleurs. Par son merveilleux dosage, cette eau ferrée renferme comme principes actifs en fer et en manganèse une quantité égale à celle qui entre dans la composition d'un sang pur et riche.

L'Education Patriotique de la Jeunesse

La presse départementale publie, sous ce titre, l'intéressante étude ci dessous de notre compatriote RENÉ BRUN, *que nos lecteurs nous sauront certainement gré de reproduire :*

Un des derniers rapporteurs du budget de la guerre écrivait, à propos de l'instruction militaire préparatoire : « Les œuvres prérégimentaires ne doivent pas chercher à faire des soldats avant la lettre, mais à fournir au pays et à l'armée des hommes en état de recevoir avec fruit l'instruction militaire. » Et dans sa pensée le but des sociétés d'instruction militaire n'était pas seulement de donner au corps un certain entrainement ; mais il tendait aussi à soumettre les esprits à une règle volontairement acceptée, au sentiment du devoir, à une discipline basée sur la solidarité, toutes qualités qui sont l'expression même des tendances patriotiques d'une race.

C'est ainsi que se pose le problème de l'éducation patriotique de la jeunesse, au double point de vue de son développement physique et de son perfectionnement moral. Il présente, d'ailleurs, un intérêt d'actualité. Les subventions aux sociétés de préparation militaire figurent au budget de 1911 pour une somme de 295,000 francs. Le législateur ne leur avait alloué au budget de 1910 qu'un crédit de 275.000 francs. C'est donc que peu de dépenses semblent plus justifiées dans le présent et plus susceptible aussi d'avoir une répercussion heureuse dans l'avenir. Une telle allocation de crédits ne peut elle pas, en effet, apparaître à certains esprits comme une sorte de remède « homéopathique » contre la progression des dépenses qui figurent à nos budgets de la guerre, sous la seule excuse d'entretenir ce mal des nations modernes : la course à l'armement ?

Tout ce qu'on a pu dire ou écrire sur l'éducation patriotique enlève à la question l'intérêt de la nouveauté. Mais, si les opinions sont antérieures au mot de patrie, elles ne le sont pas au sentiment patriotique. On sait qu'en cette matière la chose et l'instinct de la chose vécurent longtemps avant le mot. Et le souvenir des grandes poussées patriotiques qui, dans l'antiquité grecque, faisaient accourir l'adolescence aux auditions de Tyrtée ou aux discours de Démosthène n'est, à cet égard, qu'un prélude lointain des mouvements d'enthousiasme que nos nations modernes ont connus aux heures de réveil national.

* * *

La formation physique et morale des recrues ne se fait, à la caserne, qu'en proportion de ce qui leur manque pour réaliser l'idéal du soldat dispos et entraîné. Dès lors, la longue période de six mois, que dure l'éducation des recrues, sera d'autant diminuée que le jeune soldat accusera, au moment de son incorporation, un sens patriotique plus accentué et une endurance musculaire, un entraînement militaire en un mot, plus complets.

N'est-ce pas là tout le but de l'éducation patriotique de la jeunesse, en général, et des sociétés régimentaires, en particulier ? Il ne peut en résulter que des avantages. En premier lieu, meilleur entraînement du soldat et, par suite, progrès de la race. En second lieu, économie budgétaire sensible, en ce sens que la nécessité d'exercices fréquents et coûteux aura moins sa raison d'être et que le cadre d'instruction demandera un personnel plus restreint. Economie de temps aussi, et peut-être, comme conséquence lointaine, nouvelle réduction de la durée du service militaire. A tous ces points de vue, il serait désirable que la pratique de l'éducation patriotique de la jeunesse repassât dans nos mœurs.

Nous ne pouvons nier qu'à cet égard nous nous sommes fâcheusement écartés de la coutume. Sans doute, s'il faut remonter jusqu'au premier tiers du siècle pour retrouver, suivant la formule pittoresque, « une génération ardente, pâle, nerveuse, conçue entre deux batailles, élevée dans les collèges aux roulements des tambours », il n'y a pas si longtemps que, dans nos établissements d'enseiment secondaire, subsistait une ébauche de tenue et d'éducation militaires. Et si la chose a été réinstaurée en partie dans nos écoles et dans nos lycées, c'est à une initiative des plus récentes que nous le devons.

* * *

Ce n'est pas seulement par la pratique, c'est aussi par les livres et par l'enseignement qu'il faut redonner en quelque sorte une vitalité au sentiment patriotique, réagir contre les funestes prédications d'un humanitarisme exagéré et surtout réveiller l'âme d'un peuple qui semble parfois engourdi par trop de prospérité matérielle. Et, s'il nous faut choisir entre deux dangers également imminents, n'y a-t-il pas lieu de redouter davantage l'indifférence résultant de l'égoïsme passé à l'état de règle de vie que la lutte caractérisée, parce que franchement menée, de l'antipatriotisme ? A force de vivre aisément et dans le bien-être, nous autres Français, nous avons un peu perdu la notion de l'origine de ce bien-être. Et ce sol de France, toute beauté, et toute bonté ? Nous sommes un peu comme des fils ingrats qui auraient désappris la douceur de vie qu'ils lui doivent. Et pourtant prêcher l'amour de la France, ce n'est pas seulement payer une dette de reconnaissance au sol qui nous a vu naître, ou à la tradition française dont nous sommes les héritiers ; c'est nous sauvegarder nous-mêmes, en nous rappelant à la réalité.

Bien que notre désir de la paix, plus encore que le raisonnement, nous fasse envisager la guerre comme fort improbable dans l'avenir, nous ne devons pas oublier que le pays de France occupe une des meilleures places à la surface du globe et que les bonnes places sont rares ; que d'autre part son pourcentage relativement restreint d'habitants sur un sol fertile et producteur au delà du nécessaire peut donner à d'autres nations, que la natalité exagérée fait vivre à l'étroit dans leurs frontières, l'envie de se mettre plus à l'aise. Et cette nécessité de l'air et du pain constitue, à bien l'envisager, toute la question économique.

* * *

On objecte volontiers qu'il peut y avoir danger à entretenir dans les cœurs d'une race déjà fière par nature l'instinct de la grandeur nationale. L'acclimatation à la vie des temps modernes, indispensable pour toute nation qui ne se serait pas condamnée, comme l'Espagne, à mourir d'anémie, exige, dit-on, une certaine souplesse d'allures et parfois l'assurance d'une certaine lâcheté dans la conduite des affaires, deux façons d'être, qui ne sont pas sans se concilier malaisément avec un orgueil natif. Les Etats modernes vivant plus par leurs voisins que par eux-mêmes, une nation qui se refuserait à lier partie, au prix de concessions réciproques, avec la vie internationale dans les domaines politique, économique ou autres se condamnerait dans un bref délai à la déchéance.

Ce sont là les objections que l'on fait volontiers aux maîtres de l'ambition nationale. Mais cette théorie ne contient-elle pas dans son expression même un élément conciliateur ? En subordonnant l'accord international à des concessions réciproques, n'implique-t-on pas l'idée de la dignité de chacune des nations traitantes ? Un accord international n'est au fond qu'un contrat. A t on vu des parties en cause qui ne sauvegarderaient pas leurs intérêts ? Dès lors, est-il logique de redouter, sans l'exaltation du sentiment national, des accords de dupe entre nations ?

Hâtons-nous de dire que semer des germes d'ambition nationale dans les cœurs de la jeunesse française, ce n'est pas rêver « plaies et bosses » : ce n'est pas, pour parler un langage mieux approprié, « aiguiser l'épée ou faire sécher la poudre ». L'esprit français n'a

© VILLE DE SISTERON

pas fait sien seulement le domaine de la guerre. Si la France rayonne sur le monde, c'est plus par la puissance créatrice que par le génie de la destruction. Etre ambitieux, au sens français du mot, c'est être patriote, c'est vouloir la France plus belle, plus ornée, plus harmonieuse. Et c'est vouloir surtout qu'on l'aime !

***

Dans notre département des Basses-Alpes, on sait le développement qu'ont pris, depuis quelques années, les sociétés d'éducation physique et militaire de la jeunesse.

Il n'y a pas seulement les trois groupements dignois, dont l'entrain et le dévouement à l'œuvre de préparation militaire se trouvent stimulés par le concours des officiers du 3e régiment d'infanterie. Mais dans quelques-unes de nos moindres communes fonctionnent, sous la direction des instituteurs, des sociétés de tir. Ces groupements ont pour eux l'appui des populations, des pouvoirs publics, des unions de nos compatriotes dans les grandes villes, comme la Société Fraternelle des Bas-Alpins à Paris. Bien plus, des subventions leur sont allouées chaque année au budget départemental.

Il convient de ne pas oublier que, si la nation tout entière, pour des raisons multiples et complexes, a le plus grand intérêt à posséder une jeunesse capable, physiquement et moralement, de lui constituer une armée de premier ordre; notre département, département frontière, peut avoir plus que tout autre, un jour de conflit européen, à soutenir le choc d'ennemis déclarés.

C'est donc d'un patriotisme à la fois national et local que procède le mouvement de préparation militaire dont nous signalons les progrès dans notre département et dont nous nous félicitons vivement.

Chronique Locale

SISTERON

Fête Patronale de la Pentecôte des 3, 4, 5 et 6 Juin 1911. — Programme :

Samedi 3 juin : Tenue de l'important marché de la Pentecote ; à 8 h. et demie du soir : Salves d'artillerie, Retraite aux flambeaux par la Société musicale *Les Touristes des Alpes*

Dimanche 4 juin : à 5 heures du matin : Salves d'artillerie, 101 coups de canon ; à 2 h. et demie du soir, Place de la Mairie : **Grand Concert** par la Société musicale *Les Touristes des Alpes* ; à 4 h. et demie, Cours Saint-Jaume : Jeux divers, cruche, baquet, etc., etc. ; à 9 heures, sur le Pré de Foire : **Brillants Feux d'Artifice,** tirés par M. Borrèly Louis, peintre-artificier ; à 10 heures, Place de la Mairie : **Bal public à grand Orchestre.**

Lundi 5 juin : à 2 h. et demie du soir, Cours Saint-Jaume : **Grand Concert** par les *Touristes des Alpes* ; à 4 heures, Avenue de la Gare : **Grandes Courses de Bicyclettes** sous le patronnage du *Sisteron-Vélo. Régionale*, (vitesse) : 1er prix, 20 francs ; 2e prix, 10 francs ; 3e prix, les entrées fixées à 1 franc ;

Locale, (réservée aux membres du *Sisteron-Vélo)* : 1er prix, 15 francs ; 2e prix, 10 francs ; 3e prix, 5 francs ;

Grand prix de la Pentecôte, (régionale demi-fond), de Sisteron à Château-Arnoux et retour 25 kilomètres : 1er prix, 40 francs ou un objet d'art ; 2e prix, 20 francs ; 3e prix, les entrées fixées à 1 franc.

Tous les prix ci-dessus pourront être échangés par des objets d'art de la même valeur.

Les engagements sont reçus au *Sisteron-Vélo* et devront être accompagnés de la somme de 1 franc pour chaque course.

A 9 heures du soir, rue Saunerie : **Grand Bal public à grand orchestre.**

Mardi 6 juin : à 10 h. et demie, Cours St-Jaume, **Grand Concours de Boules,** 80 francs de prix et les entrées fixées à 2 francs, (une affiche ultérieure fera connaître le règlement).

Pendant toute la durée des fêtes *Concours de Tir à l'arme de chasse* (canons lissés) prix, un permis de chasse.

Carousels, manèges, aéroplanes, biplans et monoplans, théâtre des oiseaux savants, chemin de fer aérien, musées, cinéma, etc., etc...

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Sisteron, le 20 mai 1911.

Le Maire :
Henri GASQUET,
Conseiller général.

Remerciements. — En réponse à la lettre de M. Gasquet, maire, qu'il avait adressé à l'occasion de l'accident d'Issy-les-Moulineaux, M. le préfet des Basses-Alpes a répondu à M. Gasquet, la lettre suivante : « Très touché des sentiments de sympathie exprimés au nom de votre Conseil municipal et très sensible aux vœux formés pour le prompt rétablissement du président du Conseil, le Gouvernement me charge de vous adresser, ainsi qu'aux conseillers municipaux de votre département, l'expression de ses remerciements et de sa reconnaissance.

Nos fêtes. — A l'approche des fêtes de la Pentecôte le Cours du Collège et la Place de l'Eglise se garnissent de nombreuses barraques et donnent à ce quartier une animation inaccoutumée. Sur un programme un peu usé, souhaitons que le temps veuille réserver sa clémence et qu'un beau soleil préside à nos fêtes.

Echos du Palais. — *Audience du 30 mai 1911*, — Arnaud J.-F., propriétaire, cultivateur à Curel, inculpé d'ivresse et outrages à la gendarmerie est condamné à 5 francs pour le délit d'ivresse et à 16 francs pour outrages et aux frais.

Le temps en Juin. — La météorologie du mois de juin 1911, présentera des courbes barométriques concaves avec ciel nuageux, couvert et tendant à la pluie, assujettis aux orages entre le 1 et le 3 ; entre le 11 et le 13 ; entre le 19 et le 21 ; entre le 23 et le 29.

Tempêtes à craindre sur les côtes maritimes, entre le 7 et le 9 ; entre le 24 et le 28.

Mouvement sismique à craindre, entre le 1er et le 10 ; entre le 19 et le 26.

Concours pour l'obtention du brevet de vélocipédiste. — L'épreuve annuelle, prévue par la circulaire ministérielle du 20 mai 1905 pour l'obtention du brevet de vélocipédiste aura lieu à Digne le mercredi 6 juin à 5 heures du matin.

Les hommes de la réserve et de l'armée territoriale qui désirent y prendre part, sont invités à adresser leur demande au Commandant d'Armes à Digne, pour le 3 juin au plus tard.

Ils devront se présenter porteurs de leur livret individuel à la caserne Desmichels, le 7 juin à 4 heures 30 du matin.

Incendie d'automobile. — M. Ferrand, négociant à Sisteron et un de ses amis étaient de passage à Château-Arnoux, lorsque à 100 mètres du village l'automobile prit feu. Malgré tous les prompts secours la voiture a été complètement détruite. Il n'y a aucun accident à signaler.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

Assises. — Les assises des Basses-Alpes s'ouvriront à Digne le 26 juin courant, sous la présidence de M. Audibert, conseiller à la Cour d'Appel d'Aix.

Echo lointain. — Nous lisons dans le *Journal* de Paris, l'écho suivant que nous publions plutôt au point de vue souvenir qu'à tout autre point de vue :

« Un homme qui a jadis joui de quelque notoriété et a tenu au Parlement une certaine place, M. le comte Paul d'Hugues, a occupé l'attention de la première chambre du tribunal.

Atteint d'aliénation mentale, il se trouve interné à Epinay-sur-Seine, dans la maison de santé du docteur Tarius. Sa mère, âgée de 78 ans, Mme la marquise d'Hugues, qui l'a fait interner et qui a été nommée par le conseil de famille tutrice à l'interdiction, se plaint que la maison du docteur Tarius n'offre pas toutes les garanties désirables et sollicite le transfert du malade à la villa des Roses, que tient près de Lyon M. le docteur Perrachon.

La mère tutrice est autorisée à agir à cet effet par deux délibérations du conseil de famille.

La femme de l'interné s'oppose à ce changement et demande le maintien du *statu quo*.

Dans sa brillante plaidoirie Me de Saint-Auban qui se présentait au nom de la veille marquise, dit :

— Sans doute, ce procès sera la dernière occasion de rompre le grand silence déjà mortuaire qui enveloppe le souvenir d'une personnalité jadis brillante, aujourd'hui oubliée et comme ensevelie. A l'heure où l'antisémitisme était une source d'activité sociale politique pour la presse et le Parlement. Paul d'Hugues fut de ceux qu'émurent et groupèrent la philosophie combative d'un Drumont, le rêve héroïque d'un Morès. Sa biographie serait l'évocation d'un moment de notre histoire...

Cette biographie, Me de Saint-Auban la retrace brièvement. Il rappelle que M. Paul d'Hugues, député des Basses-Alpes, s'acquit pendant une législature les sympathies de ses collègues par « la vivacité gamine et souvent parisienne de ses réparties » et qu'il fit figure à cette fameuse séance du 28 mai 1895 dont l'ordre du jour appelait la discusion de l'interpellation de M. Alfred Naquet, relative à la question antisémite....»

Avis — Il a été égaré le 16 Mai une **chienne de chasse** courante, petite taille, manteau marron, devant blanc ainsi que le bout de la queue, fortes oreilles, marques particulières : poils manquant sur le dot par suite de coups de ciseau, répondant au nom de Mascotte.

La ramener ou donner des renseignements contre récompense au bureau du Journal.

Service d'été. — C'est à dater du 1r juin qu'a été mis en vigueur sur le P.-L.-M. le service d'été. Les express d'été ne fonctionneront comme d'habitude que du 1r juillet au 30 septembre

ETAT-CIVIL

du 26 Mai au 2 Juin 1911

NAISSANCES

Latil Simone-Marie-Gabrielle.

MARIAGES

Entre Sagnail-Marius-Augustin, négociant et Mlle Badet Anaïs.

DÉCÈS

Aillaud Marie s. p. 73 ans, rue du Glissoir.

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, écrivez en confiance à G. LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 83, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

SAINT-GENIEZ

Routes. — Nous sommes heureux d'apprendre que les travaux de rectification de notre route de Pierre-Ecrite à Chardavons vont commencer M. Massot notre estimé conducteur des ponts et chaussées et son collègue M. Carnel ont terminé le piquetage définitif du projet et nous espérons que les travaux vont être menés rapidement par notre sympathique compatriote, M. Bernard, entrepreneur.

Nous apprenons aussi avec plaisir que le Conseil général a voté dans sa dernière session, les fonds nécessaires pour le deuxième tronçon de la rectification de Chardavons à Saint-Geniez. Nos sincères remerciement à nos élus.

P.-L.-M.— Fête de la Pentecôte. — A l'occasion de la Fête de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 1er juin 1911 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 8 juin, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

L'Asthme d'été

Chaque année, dans la seconde quinzaine de mai, pour durer environ deux mois, appazait l'asthme d'été.— Les symptômes sont le coryza, des picotements dans les yeux, des éternuements répétés, puis enfin de la gêne respiratoire, les bronches se prennent et de véritables crises d'asthme se déclarent.- Les meilleurs remèdes à opposer à ces crises sont le Narizol Berthiot contre le rhume de cerveau, et la Poudre Louis Legras contre la suffocation. La Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement.- Narizol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras 2 fr.10. Envoi contre mandat adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Toulon, carrière Rameau, quartier Bon Rencontre, 2 avril 1910 Je souffrais de perte d'appétits, digestions pénibles, insomnies, Depuis que je prends des Pilules Suisses, je me porte bien. Mme Del Fernais, (Sig. lég.)

Etude de Me PIERRE BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

PREMIER AVIS

Par acte en mes minutes du **vingt-neuf mai** mil neuf cent onze, les consorts **Gaubert** Joseph Pierre on vendu à Monsieur Gédéon **Girard**, propriétaire à Châteauneuf-Miravail le fonds de commerce de boulangerie qu'ils possédaient à Sisteron, rue Mercerie.

Faire opposition dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude du notaire soussigné.

P. BOREL.

Etude de Me Ch. BONTOUX
Licencié en Droit, avoué
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

EXTRAIT

d'un Jugement de Divorce

D'un Jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Sisteron le **ving-trois mai** mil neuf cent onze, entre M. Jean-Baptiste-Simon **Bertrand**, propriétaire, demeurant et domicilié à Volonne, et Madame Louise-Anna **Autran,** sans profession, domiciliée de droit à Volonne avec son mari, demeurant en fait à Pertuis, il appert que le divorce entre les époux a été prononcé contre la dite dame **Autran,** au profit de M. Jean-Baptiste-Simon **Bertrand.**

Sisteron le premier Juin 1911.

C. BONTOUX.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Charles BONTOUX
Licencié-en-Droit, Avoué
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

EXTRAIT
d'un Jugement
DE SÉPARATION DE CORPS

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de Sisteron le deux mai mil-neuf-cent-onze, enregistré, entre Madame Marie-Louise **Margaillan**, veuve Sigaud, épouse en secondes noces de Monsieur Joseph **Magnan** avec lequel elle est domiciliée de droit à **Bayons** et le dit Monsieur Joseph **Magnan** propriétaire à Bayons d'autre part.

Il appert que la séparation de corps et de biens d'entre les dits époux **Margaillan-Magnan** a été prononcée au profit de Madame Marie-Louise **Margaillan**.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné à Sisteron ce premier Juin 1911.

C. **BONTOUX.**

Chemins de fer de Paris Lyon-Méditerranée

Exposition Internationale de Turin

Trains spéciaux 1re, 2e et 3e classes à marche rapide

Réduction jusqu'à 60 0[0 suivant la distance

La Compagnie P.L.M. mettra en marche à l'occasion de l'Expositionde Turin, trois trains spéciaux, pendant le moi de Juin :

1° le 9 Juin au départ de Marseille et de Cette ; 2° le 21 Juin au départ de Paris ; 3° le 23 Juin au départ de St-Etienne et de Lyon.

Le retour des voyageurs aura lieu, à leur gré, par tous les trains du service régulier dans un délai de 20 jours.

Délivrance des billets à prix réduits pour ces trains à partir des dates suivantes, dans toutes les gares du réseau :

1° le 25 Mai, pour le train au départ de Marseille et de Cette ; 2° le 1r Juin, pour le train au départ de Paris ; 3° le 3 Juin au départ de St-Etienne et de Lyon.

Toutes les gares du réseau de l'Est, de l'Etat du Midi, du Nord et d'Orléans délivreront également des billets à prix réduits pour ces trains spéciaux.

Les voyageurs des lignes non desservies par les trains spéciaux pourront les rejoindre aux gares d'arrêt en utilisant les trains du service ordinaires.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

Que les personnes atteintes de hernies se rassurent et ne se troublent plus à la lecture de certaines annonces alarmantes destinées à les effrayer outre mesure sur les dangers mortels de l'étranglement.

Non ! la hernie ne fait plus mourir personne et elle guérit rapidement depuis la nouvelle découverte scientifique du savant spécialiste M. GLASER, de Paris, dont la réputation est universelle et autorisée.

Inventeur d'un nouvel appareil, M. Glaser a su gagner, par son dévouement, la confiance de tous ceux qui ont eu la sagesse de s'adresser à lui. Son appareil idéal sans ressort est le plus léger, le moins gênant, le plus solide, le moins coûteux et le seul dont l'incontestable supériorité a été reconnue par les sommités médicales.

Dès son application cet appareil fait éprouver un bien-être inexprimable ; aucun cas ne peut lui résister, et les hernies les plus tenaces sont forcées de s'incliner devant son imposante efficacité. Il résulte donc que le hernieux muni de cet appareil est immédiatement hors de danger et n'éprouvera plus de coliques, maux de reins, ni digestions pénibles ; la hernie étant refoulée dans la cavité abdominale ne peut plus reparaître et par conséquent le danger de l'étranglement est supprimé séance tenante.

Tels sont les résultats obtenus par l'appareil Glaser ; aussi dans leur propre intérêt, avant d'acheter ailleurs un bandage quelconque, que tous ceux atteints de hernies, efforts et descentes, hommes, femmes et enfants, se rendent sans retard auprès de M. Glaser, le le dévoué spécialiste qui les recevra 8 h. du matin à 4 heures du soir à :

MANOSQUE, le 11 juin, *Hôtel Pascal.*
SISTERON, le 12 juin, *Hôtel des Acacias.*
DIGNE, le samedi 17 juin, *Hôtel Boyer-Mistre.*

M. Glaser, de Courbevoie, a transféré son cabinet Boulevard Sébastopol, 38, à Paris, où on doit lui écrire pour recevoir gratuitement sa méthode pour la guérison des hernies.

BIBLIOGRAPHIE
H. de BALZAC

Honoré de Balzac est, à juste titre, considéré comme le plus puissant et le plus fécond écrivain de notre époque. Il a ouvert les voies où se sont précipités, à sa suite, tous ceux qui honorent les lettres françaises. Autant de romans sortis de sa plume, autant de chefs-d'œuvre. En dépit du temps il restera le type de l'écrivain le plus actuel et le plus passionnant. Sa colossale **Comédie Humaine** est entièrement à lire.

Les jeunes générations y puiseront la connaissance de l'inépuisable et toujours renouvelé Conflit Humain. Aussi convient-il de signaler l'entreprise de vulgarisation de la librairie Henri Fabre et Cie * qui vient de de commencer la publication *in-extenso*, en édition populaire, de l'œuvre complète de l'illustre écrivain.

Le premier fascicule de **Tous les Chefs-d'œuvres** contient, *sans coupure*, outre l'introduction à **La Comédie Humaine, La Maison du Chat qui pelote** et **La Bourse**. Deux romans pour 15 centimes !

Ce tour de force est désormais réalisé. Et voici que *Tous les Chefs-d'œuvre* nous donnent — en deux fascicules à 15 centimes — **La Femme de trente ans** et la **Femme abandonnée**. Suivront ensuite **Le Colonel Chabert, Le Père Goriot**, etc.

L'œuvre complète est laissée actuellement en souscription populaire au prix de 6 francs. Prix consentit aux 10.000 premiers souscripteurs.

Quand nous aurons dit que *Tous les Chefs-d'œuvre* seront illustrés par POULBOT, HÉMARD, PONCET, H.-P. GASSIER, P. BOUR, G. RAIETER, nous n'aurons plus qu'à engager nos lecteurs à demander chez leur libraire habituel et dans les bibliothèques des gares un fascicule de *Tous les Chefs-d'œuvre*. Pour la dépense modique de 15 centimes, ils auront un ou plusieurs romans de **Balzac** et il nous seront gré de leur avoir signalé cette publication appelée à un succès retentissant.

(*) Adresser la correspondance à HENRI FABRE et Cie, 20, *rue du Louvre* et 131, *rue Saint-Honoré*, PARIS.

L'été brûlant

accable le genre humain et développe l'anémie et le lymphatisme. Vous combattrez sûrement ces pernicieux effets en buvant l'eau digestive et délicieuse de **Bussang.**

Concours de l'Annuaire illustré
DES HAUTES ET BASSES-ALPES

Les membres du Jury du Concours de l'**Annuaire-Almanach illustré des Hautes et Basses-Alpes** (partie) nous prient de vouloir bien rappeler aux concurrents que la réponse du Concours doit être envoyée sous double enveloppe, la seconde portant les mots *Concours de l'Annuaire* et renfermant le bon et la feuille de concours.

Ils les prient également d'indiquer leur nom sur la première enveloppe portant l'adresse des éditeurs.

Tout envoi ne renfermant pas le bon de concours ne sera pas examiné par le jury.

Les envois d'où qu'ils viennent doivent être arrivés à Gap le **30 juin au soir**, délai de rigueur.

Les derniers exemplaires de l'édition 1911 de cette encyclopédie sont en vente chez M. CLERCUE, libraire à Sisteron ou chez les éditeurs MM. L. JEAN & PEYROT. Envoi franco **1** fr. **40** en timbres-poste.

Bulletin Financier

La tendance générale est meilleure.

Le 3 o[o francais s'inscrit à 96.97 1[2.

Fonds d'Etats étrangers irréguliers. Extérieure 97,22 1/2 ; Russe 5 o[o 1906 104.50. Etablissements de crédit fermes. Banque de Paris 1827; Comptoir d'Escompte 926; Société générale 780; Banque Franco Américaine 521.

Le succès de l'émission actuellement en cours pour porter le capital du Crédit Foncier d'Allemagne et de Tunisie de 40 à 50 millions se confirme de plus en plus. Cette émission est déjà très largement couverte.

Groupe cuprifère irrégulier. Rio 1754.

Valeurs sud africaines raffermies.

Valeurs diamantifères en progrès.

L'action Nazareno y anexas vaut 50 francs,

L'action Energie Industrielle est demandée à 108 fr. ; l'obligation à 477.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

ATELIER DE PEINTURE ET VITRERIE
HIPPOLYTE LATIL
peintre-artificier

Rue Saunerie — SISTERON — Basses-Alpes

M. Hippolyte LATIL à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de peinture et vitrerie rue Saunerie N° 35 en face les entrepôts de grains de M. Beraud.

Comme par le passé M. LATIL tient en magasin tous articles **d'artifice et de décoration.** ; M. Latil se rend à domicile pour l'exécution de feux d'artifice à partir de **25** francs, on trouve également chez lui tous les articles de maçon : pinceaux, ocres, colles, vernis, etc., etc.

Papiers peints. — **Grand assortiment de Couronnes mortuaires.**
— Prix défiant toute concurrence —

H. LATIL, peintre-artificier, rue Saunerie, en face l'entrepôt Beraud

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN
Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

Cyclistes...
NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE 14 A 20 FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt: 28, Rue d'Enghien, PARIS.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes
d'**Alcool de Menthe de Ricqlès**
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | St-LOUIS 1904 | MILAN... 1906 | LIÈGE... 1905 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

ANGINES - LARYNGITES - GRIPPES
Influenza, Bronchites, Tuberculose, Asthme
guérison rapide et assurée par le
"PULVEOL"
qui s'emploie en
Inhalations, Gargarisme, Vaporisations
— **EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES** —

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER.

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Françis JOURDAN successeur de H. Martel

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

PNEUS-VELOS

LA 1re MARQUE DU MONDE

DUNLOP

LA 1re MARQUE DU MONDE

PNEUS-AUTOS

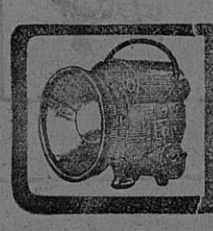

LE PHARE DUCELLIER VOIT TOUT

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN — LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

POUR FAIRE PONDRE les POULES tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver

2.500 ŒUFS par an pour 10 poules

Demandez GRATIS et FRANCO Notice donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'éviter ainsi que de guérir toutes les maladies des poules.

Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉMONT (Aisne)

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

:: :: PRATIQUE :: ::
ÉLÉGANT :: SOLIDE

Le Mieux Documenté

Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

ANÉMIE
PAUVRETÉ DU SANG
FLUEURS BLANCHES
FAIBLESSE GÉNÉRALE

Guérison radicale EN 20 JOURS par l'Elixir ou la Confiture de St VINCENT DE PAUL

Les Seuls autorisés spécialement.

PÉLOILLE, Pharmacien, 2, Faubg St-Denis, PARIS et toutes Pharmacies. — BROCHURE FRANCO.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE DE

SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à SISTERON : chez M. CHAUVIN Louis, épicier ;
à MANOSQUE : chez MM. TURIN et JOURDAN, limonadiers.
à MARSEILLE chez MM. MEYNADIER et Cie, rue de la République, 39.
Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. Laurent OLLIVIER, place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON